



du Sommaire

Budget municipal

Mise à l'honneur

Feu de la Saint Jean

Aménagement du village

Le Dommarivertinois

ETAT CIVIL

NAISSANCES

ROBERT Émilie, Julien, Léa	01/03/2022
JOUVET Maryline, Salomé, Myriam	25/04/2022
RENAUD Eliott, Arthur	06/05/2022
PLO CASTOLDI Emma	09/05/2022
SAYSANASY Aylan, Keon	18/02/2023
SAILLARD DUFFAIT Mathéo, Christian, Louis	09/03/2023
KÖSE Münevver	13/03/2023
PETITE Valerio, Fiorenzo, Patrick	13/03/2023
BALIMANN Matt	18/03/2023
AYKÖSE Melis	27/03/2023
BOURDIN Eliott, Charles, Dumé	28/04/2023
MIRGUET Robin, Jean	12/05/2023

DECES

MONNET Samuel Marcel	19/02/2023
RENAUD Amandine	08/03/2023
GRANDVUILLEMIN Henri, Joseph, René	16/03/2023
VAREY Marie-France, Fernande, Danielle	17/04/2023

MARIAGES

	Époux	Épouse	Date
	RAMANAN Patrick	PERNIN Delphine	03/06/2023
	PELLEGRINI Nicolas	BAUDIN Magalie	10/06/2023

EDITO

Chères Dommartinoises, Chers Dommartinois,

L'été s'est installé sur notre village avec sa douceur, ses parfums de foin coupé, ses soirées en terrasse et ses odeurs de barbecue. Nous avons enfin tourné la page des énièmes vagues de crise sanitaire et des mesures de protection qui en découlaient.

Qui que l'on soit, en habitant à Dommartin, nous pouvons désormais et sans contrainte nous retrouver sur le terrain multisport, répondre à l'invitation de la municipalité pour les vœux de janvier, le repas des « aînés », la soirée des « mamans » ou encore la « fête des pères ».

Pour autant, nous devons garder de ces épisodes « covidien » et douloureux que nous sommes vulnérables. Une lucidité qui nous honore, qui nous conduit à demeurer humbles sans rien enlever à notre optimisme et à notre goût d'entreprendre.

Blaise Pascal (1623 – 1662), dont nous avons fêté le 400^{ème} anniversaire de sa naissance le 19 juin courant, l'exprimait très bien:

*« L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature ; mais c'est un **roseau pensant**. Il ne faut pas que l'univers entier s'arme pour l'écraser : une vapeur, une goutte d'eau, suffit pour le tuer. Mais, quand l'univers l'écraserait, l'homme serait encore plus noble que ce qui le tue, parce qu'il sait qu'il meurt, et l'avantage que l'univers a sur lui, l'univers n'en sait rien. Toute notre dignité consiste donc en la pensée »*

Voilà bien notre dignité : la pensée. Et c'est précisément quand la pensée fait défaut que l'on produit tous les excès néfastes auxquels nous assistons ; qu'ils soient militaires, sociaux, écologiques ou autres.

Je vous souhaite, en mon nom et en celui de tout le conseil municipal, un excellent été. Que celui-ci soit reposant, ressourçant, joyeux et ... pensant.

Bien avec vous toutes et tous.

Laurent FAVRE Maire de Dommartin

Anniversaires

LES 90 ANS de Mr Henri GRANDVUILLEMIN

Henri est né le 10 janvier 1933 à Dommartin, le village d'origine des GRANDVUILLEMIN. Troisième d'une fratrie de 6 enfants, il aide ses parents à la ferme puis rejoint l'entreprise Isorel à Pontarlier (mieux connue sous le nom de Armstrong). En 1953 il effectue son service militaire à Belfort suivi de 9 mois en Tunisie pour la protection du territoire. En 1961 il épouse Bernadette, elle aussi native du village, et de leur union naissent 3 enfants : Catherine, Patrick et Philippe.



Quelques beaux voyages organisés par son travail lui permettent de découvrir d'autres contrées, mais c'est à Dommartin qu'il se sent bien. En 1994 l'heure de la retraite bien méritée a sonné : Henri peut alors profiter. Il partage son temps libre entre les visites de ses 5 petits-enfants, le travail du jardin, la cueillette des champignons, la ferme de son petit frère, ou encore sonner les cloches lors des offices religieux. Mais son passe-temps favori, c'est le bûcheronnage. Il passe beaucoup de temps en forêt, et plus particulièrement dans son pré bois qu'il affectionne tant. Qui ne l'a pas vu monter en tracteur « à la côte » ou encore tronçonneuse à la main, abattre des bois à la « côte du fol » ?

A l'aube de ses 85 ans, une mauvaise chute l'oblige à stopper toute activité, le contraignant malgré lui à rester à la rue de la Planchote. Bien entouré, il s'assagit donc et s'adonne désormais à des activités plus calmes, comme la lecture ou les mots mêlés. Henri a fêté ses 90 ans en janvier 2023 entouré de sa famille et de la municipalité. Malheureusement, peu de temps après, une sournoise maladie s'est déclarée et l'a emporté à la suite d'une intervention chirurgicale le 16 mars 2023.

LES 90 ANS de Mme Thérèse JEANNIER

Thérèse est née le 17 juin 1933 au sein du foyer de Marie et Georges Grandvullemin. Elle ne quittera jamais Dommartin son village natal.

En 1954 elle épouse Jean et très vite ils construisent la première maison dans le village où elle réside encore. Elle se consacre à élever ses 4 enfants. Le jardinage, la confection des conserves, l'entretien de sa maison occupe une grande partie de son temps.

Thérèse aime recevoir sa famille et ses amis avec des pâtisseries confectionnées par ses soins ; bien accueillir les gens est primordial pour elle. L'âge venu, elle participe au club du 3ème âge, elle s'occupe de fleurir le sacré cœur à l'église.

Elle a le bonheur d'avoir 11 petits-enfants et 19 arrière petits-enfants. L'année dernière, elle perd son époux et sa santé s'altère et pour la première fois elle ne jardinera pas son potager.





Vie du village

CONCOURS DE TAROT

Le 2ème concours de Tarot organisé par l'Été de la St Martin a rassemblé ce vendredi 24 mars dernier

48 joueurs et joueuses passionnés. Les participants se sont répartis sur 12 tables en tournant tout au long de la soirée.

Concentrés dans un premier temps, ils se sont relâchés lors du désormais traditionnel jambon-salade servi après la proclamation des résultats.



Une fois encore l'association remercie les commerces et entreprises qui se sont montrés généreux en fournissant les lots.

Amateurs passionnés, préparez-vous d'ores et déjà pour le prochain concours de l'hiver 2023/2024 prochain.

FEU DE LA SAINT JEAN

Cette année, l'Été de la Saint Martin a voulu se démarquer en faisant une tour carrée au lieu du traditionnel cône. Cette nouvelle structure n'a pas résisté lorsque l'allumage a été effectué. En effet que ce soit un cône ou une tour carrée, le feu est toujours aussi impressionnant et magnifique.

Avant l'embrasement, ce ne sont pas moins de 120 personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée, accompagnées par l'orchestre «Roy de cœur et ses atouts» de Philippe Roy.



REMARQUE :

Le feu n'aura peut-être pas lieu l'année prochaine car la salle du terrier sera en travaux.

Vie du village

LA COMMUNE DE DOMMARTIN FÊTE SES PAPAS ET SES MAMANS



Fête des pères

Sous un soleil radieux, 74 papas ont partagé une soirée conviviale et joyeuse le vendredi 16 juin.

Le repas préparé par Céline, Denis et Pierre-marie a fait l'unanimité des convives.

Le service assuré par Carol, Delphine, Mélanie, Nathalie et Sylviane, l'enceinte de Samuel et la bonne humeur de toutes les

personnes présentes ont fait de cette soirée un moment inoubliable.

Fête des mères

Après les bons cadeaux distribués en 2021, année du Covid.

Après le superbe spectacle des étoiles noires l'année dernière, 2023 fut l'année des retrouvailles pour les 77 mamans qui ont répondu présentes à l'invitation du conseil municipal.

Un menu original, des serveurs aux petits soins pour ces dames, cette soirée a sans nul doute été appréciée.

Nous plançons d'ores et déjà sur la prochaine édition, pour encore plus de plaisir...





Vie du village

CEREMONIE DU 8 MAI

La commémoration du 8 mai aux monuments aux mort s'est déroulée avec le discours de Mr le maire suivi de la lecture des noms des soldats morts au combat pour la France et la dépose de la gerbe.

Les élèves de l'école primaire du RPI Dommartin Vuillecin ont chanté l'hymne national avec beaucoup de sérieux et d'application.

Cette cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié organisé par la commune de Dommartin.



REPAS DES ANCIENS

Mis entre parenthèse pendant la crise sanitaire, le repas des aînés a réuni le dimanche 26 février les Dommartinoises et Dommartinois de plus de 70 ans pour des retrouvailles autour d'un repas.

Les convives ont été accueillis par Monsieur le Maire et ont pris place autour des tables dressées dans la salle des fêtes. La maison Paillard de Labergement avait concocté le menu. Le service a été assuré par les membres du conseil municipal.

Les habitués ont savouré ce moment de convivialité retrouvé et les "nouveaux" seniors ont apprécié ce temps de rencontre autour d'un repas.

Un temps de pause particulièrement chaleureux pour nos aînés, pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif.





Patrimoine

DOMMARTIN ET SES CADRANS SOLAIRES

Dommartin possède deux cadrans solaires anciens ; celui de l'église (1692) qui nécessiterait une rénovation et celui de l'ancien presbytère (1777) qui est très bien préservé.

Seulement 30% des cadrans répertoriés en Franche-Comté datent d'avant la Révolution.

Ces éléments de patrimoine sont donc remarquables.

Le cadran au-dessus de l'ancienne porte d'entrée de la cure porte la devise en latin

VELVT VMBRA FVGIT MOMINVM VITA

A l'époque, le U et le V s'écrivaient de la même manière en majuscules, ce qui signifie :

La vie de l'homme fuit comme l'ombre.

Alors que la date est gravée en chiffres arabes, les heures le sont en chiffres romains, partant de IV

heures du matin jusqu'à XII (midi), et de I heure l'après-midi jusqu'à III heures.

L'heure est donnée par l'ombre d'une tige métallique appelée « style ». Si, par la pensée, on prolonge le style à travers le mur ; il vise l'étoile polaire. C'est à cette condition qu'un cadran donne une heure correcte pendant toutes les saisons. Le style est solidement fixé au plomb sur la table du cadran et il ne faut donc jamais le tordre.



L'heure indiquée est l'heure locale. Elle varie donc d'un village à l'autre, a fortiori d'une région à l'autre, d'où l'expression « chacun voit midi à sa porte ». A contrario, l'heure légale est une heure administrative fixée par le gouvernement pour tout le pays. Ainsi, malgré les décalages, la même heure légale est utilisée pour toute la France et elle correspond à l'heure moyenne de Paris.

Il existe plusieurs types de cadran, celui de Dommartin est caractérisé par :

- Plan (ni creux, ni bombé)
- Vertical (ni horizontal, ni incliné)
- Déclinant (le mur ne regarde pas vers le sud)
- Du matin (dès le milieu d'après-midi, il n'est plus éclairé)

Le cadran du presbytère de Dommartin est considéré comme l'un des plus jolis de Franche-Comté.



Sport

TERRAIN MULTISPORT

Vous l'avez certainement déjà vu en vous promenant vers le cimetière ou le Terrier.

Il est enfin là ! Le tant attendu terrain synthétique multisport.

Vos enfants ou petits-enfants l'ont déjà inauguré allègrement. Si l'on en juge par sa fréquentation, l'endroit est apprécié de tous.

Central par rapport aux différentes rues de notre village, excentré et calme dans son écrin de verdure, ce nouveau lieu de rencontre sportif ravit nos enfants petits et grands.



En dehors des heures de classe et pendant car il est aussi le lieu des séances d'éducation sportive encadrées par les institutrices de notre école avec ses 2 pistes de courses qui l'encerclent.

Investir dans ce type d'équipement sportif, c'est offrir un lieu de rencontre sécurisé et une alternative aux écrans. Que nos enfants s'y dépensent et s'y aèrent ne sont que positif.

Ensemble, respectons ce lieux et gardons le propre chaque jour. Le terrain peut être allumé jusqu'à 22h00 par un bouton poussoir situé sur le premier poteau d'éclairage à droite en entrant.



Budget

LE BUDGET COMMUNAL 2023

Le budget prévisionnel préparé par le secrétariat intercommunal, validé par la commission finance a été voté le 23 MARS 2023.

ETAT DE LA DETTE DE LA COMMUNE :

A ce jour la commune de Dommartin n'a plus aucun emprunt. Le budget se scinde en 2 parties :

-1- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

regroupe les dépenses de gestion courante et régulière de la commune, les recettes fiscales et les dotations de l'État.

DEPENSES BUDGETISEES 2023

CHARGES A CARACTERE GENERAL : achat de fournitures, assurances, honoraires, énergie, fêtes et cérémonies, entretien bâtiments et voiries.

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : indemnités des élus, subventions aux associations, contributions DMO/RPI/ STI.

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

2 395 587 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT: BUDGETISEES 2023

PRODUITS ET SERVICES : vente de caveaux et concessions, redevance occupation domaine public, trop versé CCGP.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE : revenus locations et sablières, budget lotissement entièrement reversé au budget général

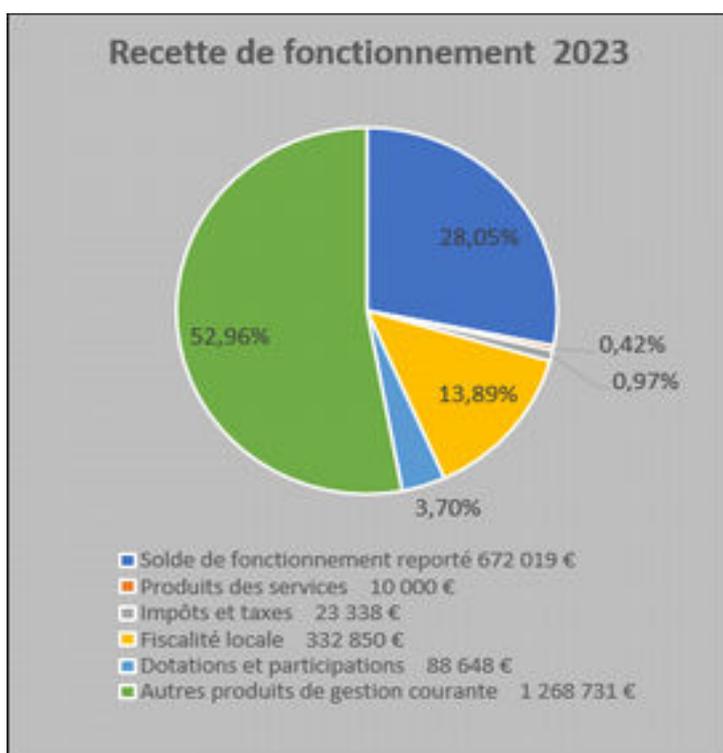
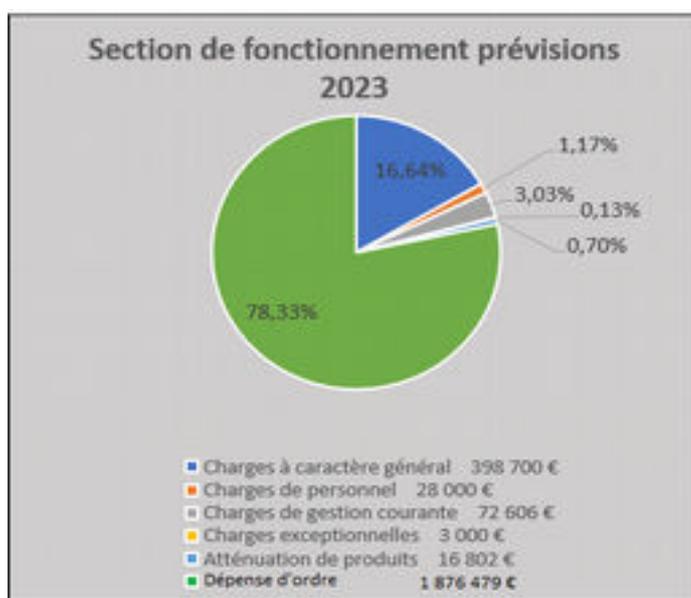
IMPOTS ET TAXES - FISCALITE LOCALE : taxes foncières et habitations.

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS : dotation de l'état, dotations de solidarité rurale.

SOLDE DE FONCTIONNEMENT REPORTE

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

2 395 587 €



Budget

FISCALITE LOCALE : la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives appliquée par l'État est de 7,1%. Le conseil municipal a décidé d'augmenter de 2% les taux de fiscalité communale pour l'année 2023.

Le taux de taxe d'habitation passe de 13,77% à 14,04%

Le taux pour le foncier bâti passe de 29,72% à 30,31%

Le taux pour le foncier non bâti passe de 16,63% à 16,96%.

Tous ces taux restant en deçà des taux pratiqués par les collectivités de même taille que la nôtre.

-2- La Section d'investissement détaille les investissements nouveaux ou en cours plus les recettes destinées à leur financement.

DEPENSES BUDGETISEES 2023 :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : Frais d'études.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES : chapitre 21 et 23 : enfouissement réseaux tranche 2 et reste à réaliser sur tranche 1, travaux de voirie, pôle enfance santé, dépenses diverses.

DEPENSES DIVERSES.

**DEPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT
COMPRIS RESTE A REALISER : 2 109 496 €**

-RECETTES BUDGETISEES 2023 :

**-SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT
REPORTE.**

-DOTATIONS FONDS DIVERS, RESERVES : taxe d'aménagement, FCTVA.

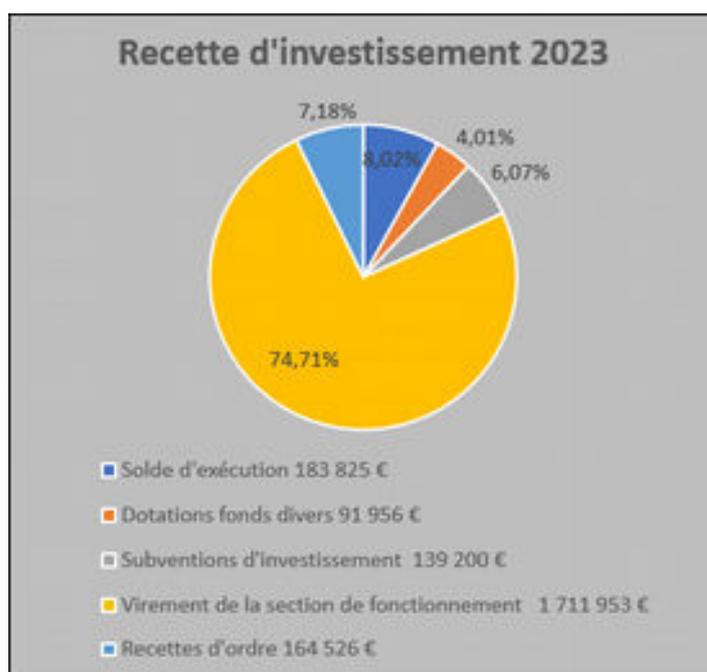
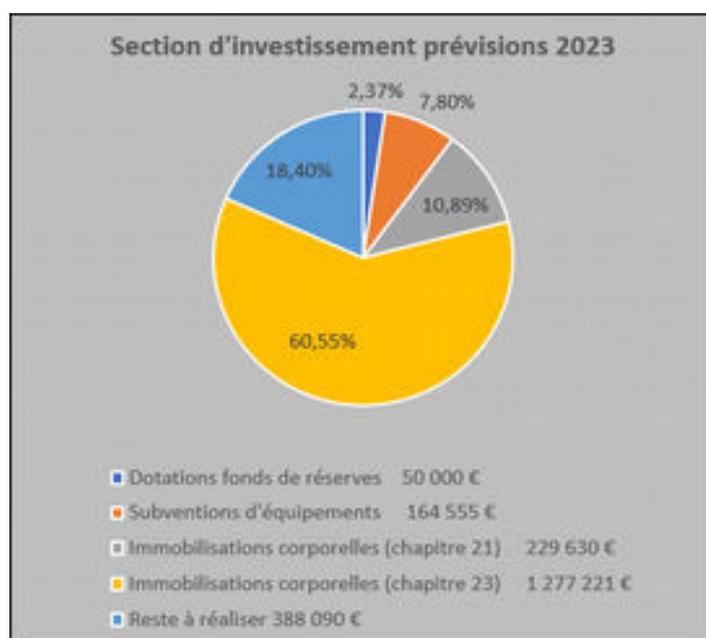
-SUBVENTION D'INVESTISSEMENT(reste à réaliser).

-VIREMENT de la SECTION FONCTIONNEMENT.

-RECETTES D'ORDRE.

**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT
COMPRIS RESTE A REALISER : 2 109 496 €**

L'absence d'endettement de la commune nous permettra de bénéficier d'une bonne capacité d'emprunt pour financer les projets d'aménagement du centre Bourg et du pôle enfance santé. Une analyse financière et fiscale prospective pour la période 2023/2027 a été réalisée pour en mesurer l'impact.



Mise à l'honneur

JEAN FRANCOIS NICOLET, UN ENTREPRENEUR MULTICARTES

Après avoir fait l'école de fromagerie (un virus familial) Jean François NICOLET a été commercial pendant 32 ans puis directeur commercial d'une usine fabriquant des lignes d'agro-alimentaire pour les fromageries. En 2010, il rachète le Tuyé du Papy Gaby à Gilley et en 2018, transmet l'entreprise à son fils Pascal.

Diversifiant l'activité en reprenant les compétences de la Fermette Comtoise à Doubs spécialisée dans le saucisson sans boyau, modernisant en 2018 le magasin pour accueillir encore plus de produits régionaux, Jean-François et son fils Pascal ont dynamisé la production. C'est en effet plus de 200 tonnes qui sortent des ateliers de production, le chiffre d'affaires qui était d'environ 750 000€ en 2010 avoisine aujourd'hui les 2 millions d'euros. Le site accueille chaque année environ 55 000 visiteurs et 300 autocars touristiques.

Depuis 2020, Jean François toujours infatigable et passionné par la défense et la promotion des produits régionaux prend la présidence de l'A2M (Association pour la promotion de la saucisse de MORTEAU et celle de MONTBELIARD). Il s'agit d'une ODG (Organisation de Défense et de Gestion). Cette association est basée à Besançon et emploie 6 salariés(es), elle comprend 80 adhérents dont 30 fabricants.



La saucisse de Morteau a obtenu son IGP en 2010 et celle de Montbéliard en 2013. A2M est garant du respect du cahier des charges vis-à-vis des producteurs et en étant l'interface entre le produit et le consommateur, elle réalise des missions d'audit pour vérifier le respect du cahier des charges chez les fabricants et les éleveurs.

A2M est composée de 5 collèges : les naisseurs-engraisseurs, l'aliment du bétail, les abattoirs de découpe, les industriels et les artisans. Les prochains dossiers importants vont concerner l'utilisation des nitrates et des nitrites.

Félicitations à Jean-François pour son dynamisme intact qui a su prolonger la prospérité et l'agrandissement de cette entreprise familiale née il y a 50 ans et pour son implication dans l'A2M. Les 20 cms de bonheur ont de beaux jours devant eux...

Mise à l'honneur et Information

Remise de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports

Jean Douard a effectué sa carrière dans la Gendarmerie Nationale en terminant Major à la brigade de Valdahon avant de prendre sa retraite à Dommartin.

Parallèlement, il totalise 54 années de bénévolat :

- Depuis 1968, animateur à l'ADPEI de Pontarlier
- Depuis 1999, vice-président de l'union nationale des retraités de la Gendarmerie du Doubs
- De 2001 à 2022, secrétaire bénévole de l'Union Départementale des sections de la médaille militaire du Doubs
- Depuis 2014, Président du Souvenir Français
- Durant 13 ans, membre actif du comité des foires et animations de Houtaud.



A ce titre et au nom de Mme la Ministre Amélie Oudéa-Castéra, la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports lui a été remise Dimanche 15 janvier en présence des représentants militaires, du Président de la Communauté de Communes du Grand Pontarlier et du Maire de Dommartin. Une distinction hautement méritée. Bravo Mr Jean !

Information sur le nouveau tarif de l'eau

L'Eau, un bien précieux, rare et à préserver. La loi du 7 août 2015 portant **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** volet eau, plus connue sous son acronyme loi NOTRe, prévoyait le transfert aux EPCI (Communautés de Communes) du schéma de distribution d'eau potable (production, transport et stockage). Cette compétence rejoignait ainsi celle de l'Assainissement transférée préalablement. La Communauté de Communes du Grand Pontarlier gère désormais les 41 ouvrages de pompage et de stockage d'eau potable, les 202 kms de réseau et les 7.300 compteurs. Vu les investissements à réaliser (rénovations réservoirs, canalisations), les coûts de production, les normes de traitement imposées par l'Agence Régionale de Santé et les difficultés d'approvisionnement de certaines zones, le « schéma directeur eaux potables » de la CCGP prévoit une hausse graduelle du prix du m3 pour l'amener à 2.27€ HT à horizon 2027 (soit encore légèrement en deçà de la moyenne constatée sur la région Bourgogne Franche-Comté).

Ainsi, sur les dernières factures, le prix du m3 d'eau ressort à 1.56€ auquel s'ajoute la TVA, les forfaits fixes (compteurs) et 2.05€ par m3 pour l'assainissement. Lequel assainissement nécessite également de nombreux investissements, entre autres l'obligation de réaliser un bassin de rétention pour la station d'épuration de Doubs afin de limiter le déversement dans la rivière. **La ressource en eau n'appartient à aucune commune. C'est un bien collectif à tout le bassin versant et son prix reflète sa rareté. C'est le gage d'un service de qualité qui est à relativiser au regard du prix d'un litre d'essence ou d'un forfait téléphonique.**



Information

LA BIBLIOTHÈQUE FÊTE SES 15 ANS

La bibliothèque de Dommartin ayant ouvert ses portes à la rentrée 2008, Agnès et Corentine souhaitent fêter ses 15 ans.

A cette occasion, elles proposent aux habitants du village (adhérents ou pas) de venir les rencontrer dans le local du préau à partir de 17h00 le mercredi 20 septembre 2023. Vous pourrez ainsi voir le choix des livres, en emprunter gratuitement et partager le verre de l'amitié.



Rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les mercredis soir de 17h00 à 18h30, même pendant les vacances dans la salle du préau. N'hésitez pas à venir, vous êtes les bienvenus et l'adhésion est gratuite.

VENTE DE BOIS DE PRINTEMPS

Mercredi 19 avril à 20 heures, rendez-vous était donné aux bûcherons du village pour la vente de houppiers.

Houppier : Ensemble de branches et de feuilles constituant la partie haute de l'arbre.

208 stères étaient mis en vente, et chose rarissime, les 34 lots ont tous trouvé preneur au premier tour d'enchère.

16 enchérisseurs ont fait monter les enchères pour arriver au prix moyen de 14,85 euros HT le stère.

Nul doute que nous retrouverons les personnes présentes à la vente d'automne pour confirmer le retour en grâce du bois bûche.



Information

DECHETS

Une tarification Incitative depuis le 1^{er} janvier 2023

ZOOM SUR la Tarification Incitative

Jusqu'en 2022, la gestion de vos déchets était financée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), calculée sur la base de votre taxe foncière.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la TEOM devient la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative). Une partie de la taxe est désormais déterminée en fonction du nombre de levées du bac vert et par conséquent du tri de vos déchets. Vous pouvez donc agir sur une partie du montant à payer.

Cette taxe apparaîtra toujours sur la taxe foncière, envoyée chaque année par le Centre des impôts, à tous les propriétaires de foncier bâti.



La facture Déchets finance la collecte, le transport et la valorisation des déchets (emballages et papiers, ordures ménagères, verre, déchèterie...), la gestion administrative, les actions de sensibilisation...



QU'EST-CE QUI CHANGE au 1^{er} janvier 2023 ?

Instauration d'une part variable :

Chaque collecte du bac d'ordures ménagères est désormais facturée. Toutes les levées du bac sont comptabilisées. Il n'y a pas de forfait.



Le poids n'est pas pris en compte.

CALENDRIER de mise en place



EN RÉFLEXION

- Changement jour et fréquence de collecte selon ma commune et mon quartier
- Prix de la collecte en cours de calcul

Information

POUR MAÎTRISER MA FACTURE je trie et je réduis mes déchets

BAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

Je présente mon bac uniquement quand il est plein.



CONTENEURS DE TRI

Je trie en déposant les emballages, le papier, le verre dans les conteneurs.



Installation de sondes pour prévenir le débordement des conteneurs de tri courant 2023

DÉCHÈTERIE

Je me rends en déchèterie pour les autres déchets non acceptés dans les conteneurs.



Gros cartons, mobilier, appareils électriques...

Vignette d'accès disponible à la CCGP gratuitement

COMPOSTEUR

Je composte mes déchets de cuisine.



Composteur à tarif préférentiel sur www.preval.fr

> Retrouvez le mémo-tri sur www.grandpontarlier.fr

> Achat en vrac, baisse du gaspillage alimentaire, utilisation des couches lavables, réparation des objets cassés...
Pour aller plus loin dans la réduction des déchets : www.preval.fr

POUR FACILITER la collecte

Je range mon bac rapidement.



Pas de bac en permanence sur la voie publique.

Je place correctement mon bac en bord de rue.



Poignée côté route

Mon bac ne doit pas déborder.



Pas de sac au sol

Si verrouillage du bac : uniquement sans perçage



Déverrouiller le bac pour la collecte



Abandonner ses déchets en dehors des dispositifs prévus est passible de sanctions : de la contravention de 2^{ème} classe jusqu'à des peines plus lourdes comme des peines d'emprisonnement et la confiscation du véhicule avec lequel l'infraction a été commise (Codes pénal et de l'environnement).



VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

- > teom-teomi@grandpontarlier.com
- > www.grandpontarlier.fr



Contacts

URGENCES

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Urgences européennes : 112

Centre antipoison : 03 88 37 37 37

Allô Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie :

4, rue du moulin Parnet

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 39 06 60

Commissariat de police :

16, rocade Georges Pompidou

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 51 10

Centre Hospitalier Général :

2, faubourg Saint-Etienne

25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 54 54

Médecin de garde : 3966

Pharmacie de garde :

Se renseigner auprès du commissariat en se munissant d'une ordonnance

Correspondant L'Est Républicain

MAUGAIN Philippe

Courriel : p.maugain@orange.fr

PRATIQUE

Mairie :

6, rue de l'école 25300 DOMMARTIN

Tél : 03 81 46 69 84

Fax : 03 81 46 57 64

Courriel : mairie@dommartin25.fr

Site internet : <https://www.dommartin25.fr>

Permanence secrétariat de mairie :

Mardi : 14h à 18h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Location de la salle des fêtes :

Contacteur François Favre

Tél : 03 81 46 23 56

Location de la salle Le Terrier :

Contacteur Joël Clémence

Tél : 06 45 46 93 55

Bibliothèque :

Mercredi, de 17h à 18h30

Au local du préau

Horaires de la déchetterie :

Du 1er avril au 30 septembre

Du lundi au samedi : 8h45 à 12h, puis 14h15 à 18h

Dimanche : 9h à 12h

Du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au samedi : 8h15 à 12h, puis 13h45 à 17h

Dimanche : fermé

Demandez votre badge à la C.C.G.P. ou sur le site,

Sur présentation de la carte grise de votre

Véhicule et d'une facture de téléphone ou électricité

C.C.G.P. : 03 81 39 40 02

Ramassage anciens journaux (préau de l'école) :

Chaque 1er samedi du mois de 11h00 à 11h30